MAIRIE DE PARIS

La biodiversité des mares à Paris

Martin-pêcheur d'Europe

Saule marsault

Eupatoire chanvrine

Lysimaque commune

Carex des rives

Petite nymphe au corps de feu

Salicaire

Lycope d'Europe

Pisaure admirable

Iris des marais

Épilobe hérissée

Héron cendré

Populage des marais

Notonecte glauque

Lentilles d'eau

Gerris lacustre

Massettes à larges feuilles

Gallinule Poule d'eau

Planaires

Potamot crépu

Cératophylle épineux

Nénuphar jaune

Grenouille verte

Aselles aquatiques

Myriophylle en épis

Planorbe cornée

Limnée commune

Triton ponctué

Illustrations : Julien Norwood – Conception graphique : Jean-Claude Dejean – Impression : Caractère, sur du papier recyclé Cyclus Print – Tirage : 2 000 ex – Édition : septembre 2008.

La biodiversité des mares à Paris

Discrète, la biodiversité est pourtant bien présente à Paris ! On peut observer la faune et la flore sauvages dans les bois, les parcs et les jardins, mais aussi dans d'autres lieux. Les berges de la Seine, les canaux, les mares et les plans d'eau, les cimetières, les terrains vagues, les toitures, les façades d'immeuble, même les interstices des pavés, des murs et des écorces d'arbre méritent l'attention des citadins. Cet ensemble constitue un maillage vert contribuant à maintenir les continuités écologiques du territoire où faune et flore peuvent circuler et se développer.

Un brin d'écologie

Des mares et des zones humides pour développer la biodiversité.

Face à l'extension de la ville, les mares ont peu à peu disparu. Elles sont pourtant bien adaptées à l'échelle urbaine et aux espaces verts. Depuis quelques années, de nouvelles mares sont créées afin de reconstituer un réseau écologique lié à l'eau à Paris : Jardin naturel (20e), square Claude-Bernard (19e), Parc floral (12e)…

Une étendue d'eau de petite taille constitue un milieu de vie pour des animaux et des plantes spécifiques souvent en voie de disparition. Dans une « mare naturelle », l'entretien est limité pour permettre aux espèces sauvages de se développer librement.

Scènes de vie au cœur des mares

Le **martin-pêcheur d'Europe** *(Alcedo atthis)* vit au bord des eaux calmes et creuse son nid dans les berges. Il attire l'attention lorsqu'il file au ras de l'eau ou lorsqu'il pousse son bref et strident « zii-ti ». Bon pêcheur et excellent plongeur, il se nourrit de petits poissons, d'insectes et de crustacés aquatiques. Il guette ses proies, perché sur une branche de **saule marsault** *(Salix caprea)*, arbre typique des zones humides dont il maintient les berges grâce à ses racines. Cet arbre arbore dès la fin de l'hiver, des chatons, verts pour les saules femelles et jaunes pour les saules mâles, qui attirent les abeilles.
Saviez-vous que l'aspirine fut obtenue à partir de la salicyline renfermée dans l'écorce des saules ?

En dépit de sa coloration rouge vif, la **petite nymphe au corps de feu** *(Pyrrhosoma nymphula)* passe souvent inaperçue. Toutefois, les accouplements « en forme de cœur » de cet insecte sont spectaculaires. Posée sur un **carex des rives** *(Carex riparia)*, elle attend ses proies. Cette plante, encore appelée laîche des rives, présente une tige de section triangulaire portant entre trois et cinq épis. Elle se propage par des tiges rampantes (stolons).

La **notonecte glauque** *(Notonecta glauca)*, punaise aquatique, nage sur le dos. Elle se dissimule aux yeux de ses prédateurs car son « ventre » sombre se confond avec la couleur de l'eau, et son dos clair, vu de dessous, se fond avec la clarté du ciel. Attention, la « guêpe d'eau » peut infliger une piqûre sévère. Cette carnassière chasse à l'affût vers, larves, insectes, têtards et alevins. Hivernant au stade adulte, la notonecte se reproduit au printemps et pond ses œufs dans les tissus des végétaux aquatiques. Près d'elle, la tige émergée du **populage des marais** *(Caltha palustris)* mesure jusqu'à 50 cm. Ses feuilles encadrent des grandes fleurs rappelant le bouton d'or.

Le triton ponctué *(Triturus vulgaris)* doit son nom à son ventre jaune orangé ponctué de noir. Le mâle arbore une crête ondulée qui s'étire le long du dos jusqu'à la queue. Le triton se nourrit d'invertébrés (insectes, crustacés, mollusques, vers...), de têtards, voire de ses propres « rejetons ». Il se reproduit dans la mare de février à juillet et passe le reste de l'année sur terre, sous des abris (roches, bois, litière). Pour séduire une femelle, le mâle émet des substances chimiques, des phéromones, en lui faisant face et en brassant l'eau avec sa queue repliée. Cent à 300 œufs sont pondus un à un sur les feuilles du **potamot crépu** *(Potamogeton crispus)*. Celui-ci, pouvant atteindre deux mètres, doit son nom d'espèce, signifiant « crispé », à la bordure ondulée de ses feuilles. Le pollen des fleurs aériennes est dispersé par le vent tandis que la dissémination de ses graines s'effectue par l'eau.

Le **cératophylle épineux** *(Ceratophyllum demersum)* croît en absorbant les nitrates présents dans l'eau, limitant ainsi la présence d'algues indésirables.

Il constitue des herbiers denses, favorables au maintien de la petite faune aquatique. Cette plante immergée abrite deux escargots d'eau douce, brouteurs de feuilles et d'algues : la **planorbe cornée** *(Planorbarius corneus)* et la **limnée commune** *(Lymnaea stagnalis)*. La limnée consomme aussi des poissons morts contribuant ainsi au nettoyage de la mare.
Toutes deux possèdent des poumons et respirent à l'air libre. La planorbe, à la coquille en spirale plate, pond une grappe gélatineuse de 10 à 20 œufs, tandis que la limnée, à la coquille pointue pond des amas allongés pouvant contenir 300 œufs.

La grenouille verte *(Rana kl. esculenta)*, à la différence des crapauds et rainettes, est exclusivement aquatique. Le mâle coasse à la belle saison grâce à deux sacs vocaux. Le dessus de son corps est vert vif à brun et son ventre jaunâtre. Le moindre mouvement d'eau attise sa voracité. À proximité se déplacent des **aselles aquatiques** *(Asellus aquaticus)*, petits crustacés ressemblant à des cloportes. Très communs, ils se nourrissent de végétaux et autres organismes en décomposition et contribuent ainsi à l'entretien de la mare.

Une feuille de **nénuphar jaune** *(Nuphar lutea)* flotte à la surface. Sa tige s'enracine dans la vase. Ses fleurs jaune d'or, de juin à septembre, libèrent un parfum alcoolisé qui attire les coléoptères, insectes regroupant notamment scarabées et coccinelles.

La **gallinule poule d'eau** *(Gallinula chloropus)* possède des pattes à longs doigts lui permettant de se déplacer sur les feuilles émergées et de nager. Cet oiseau se nourrit d'herbes, feuilles, graines et racines de plantes aquatiques. Il picore aussi mollusques, insectes et alevins. Cette espèce constitue des groupes familiaux où les premières nichées restent auprès de leurs parents pour s'occuper de leurs petits frères et sœurs. La **massette à larges feuilles** *(Typha latifolia)* est un grand roseau vivace qui s'enracine dans la vase grâce à son rhizome. De juin à août, elle porte un épi femelle cylindrique et brun surmonté d'un épi mâle cotonneux. Elle est employée dans les stations d'épuration en zone de lagunage.

Brune, grise, noire ou beige, la **planaire** *(Dugesia sp.)* est un ver plat, comme les ténias et les douves. Cette planaire de 25 mm, fréquente, se déplace grâce aux ondulations des cils vibratiles qui recouvrent sa face ventrale. Son anatomie est simple : une ouverture, située sous son ventre, lui sert à la fois de bouche et d'anus. Prédatrice, elle déploie son pharynx pour avaler petits escargots, vers, larves d'insecte…

La tige du **myriophylle en épis** *(Myriophyllum spicatum)* varie du brun au rouge, et porte des feuilles vert-olive, rappelant des plumes. Son feuillage caduc disparaît à l'approche de l'hiver. Très utile dans les petites retenues d'eau, il participe à la vie de l'écosystème en oxygénant l'eau.

L'eupatoire chanvrine *(Eupatorium cannabinum)*, aux tiges rougeâtres, fleurit de juillet à septembre. Ses feuilles, ressemblant à celles du chanvre, lui ont valu son nom. On peut extraire de la plante un colorant jaune utilisé en teinture.

Le **gerris lacustre** *(Gerris lacustris)*, aussi nommé « araignée d'eau » bien qu'il ne possède que six pattes et non huit comme les araignées, est un insecte : une punaise ! Habile patineur, ses pattes couvertes de poils lui permettent de s'appuyer sur le film créé par la tension superficielle de l'eau. Il se nourrit d'arthropodes tombés dans l'eau (insectes, araignées…) dont il suce les parties internes avec son rostre. Chasseur, il s'aventure sur les feuilles de la **lentille d'eau** *(Lemna minor)*. Cette petite plante vivace aquatique à feuilles ovales munies de radicelles, flotte à la surface. Elle nourrit canards et poules d'eau, et limite l'évaporation de l'eau de la mare ainsi que son échauffement. Elle sert aussi de refuge aux mollusques, hydres, planaires et sangsues. Cependant, quand elle prolifère, elle occulte la surface de la mare et prive de lumière les végétaux submergés. Consommatrice de phosphate, elle est utilisée comme plante dépolluante dans les stations d'épuration.

Présent sur le bord des mares et des cours d'eau calmes, l'**iris des marais** *(Iris pseudacorus)* ne fleurit pas si la profondeur dépasse 50 cm. Ses feuilles contiennent une toxine qui le rend impropre à la consommation des herbivores. Cette plante est à l'origine de l'emblème de la « fleur de lys ». La légende veut que Clovis, faisant face aux Goths en 507, ait aperçu des iris au milieu de la Vienne et, ainsi, pu mener ses troupes à gué et remporter la victoire.

La **pisaure admirable** *(Pisaura mirabilis)* est une araignée 10 à 15 mm sans les pattes. Des motifs à flammèche jaune orangé ornent le dessus de son corps. Elle chasse à l'affût et ne construit donc pas de toile. Le mâle, plus petit que la femelle, lui offre en cadeau pour la séduire, une mouche entourée de soie. Pendant que celle-ci déballe son bien, il en profite pour s'accoupler et éviter d'être dévoré par sa belle. La femelle porte entre ses chélicères un cocon rond, soyeux empli d'œufs. Elle les protège jusqu'à l'éclosion des larves, à l'abri sous une feuille de **lycope d'Europe** *(Lycopus europaeus)*. Ce dernier doit son nom, du grec lykos (« loup ») et pous (« pied »), à la forme de ses feuilles rappelant une empreinte de loup. Comme toutes les lamiacées, sa tige présente une section carrée.

De près d'1,30 m, la **lysimaque commune** *(Lysimachia vulgaris)*, cousine de la primevère, porte de juin à août des fleurs jaune vif à cinq pétales. Sa souche émet des stolons qui permettent un arrimage aux berges. Ses graines légères sont dispersées par l'eau.

La **salicaire** *(Lythrum salicaria)* abonde le long des fossés et des bords de mare. Ses fleurs aux tons roses, épanouies de juin à octobre, servaient de colorant naturel pour certains bonbons. Elle contient de la salicarine, substance antidiarrhéique, hémostatique et astringente, d'où son nom traditionnel « d'herbe aux coliques ».

L'**épilobe hérissée** *(Epilobium hirsutum)* déploie de grandes fleurs roses, en forme d'entonnoir, supportées par une tige aux poils vert grisâtre, hérissés, d'où son nom. Cette grande herbe affectionne les zones humides, fossés, bords des ruisseaux ou lisières de bois.

De plus en plus souvent observé dans les zones humides parisiennes, le **héron cendré** *(Ardea cinerea)* est un échassier gris, à aigrette, seulement à l'âge adulte. Son puissant bec, gris vert chez le jeune et orange chez l'adulte, lui permet d'harponner poissons, amphibiens, petits oiseaux et micromammifères avant de les avaler entiers. En vol, il se distingue de la cigogne par son cou replié en S.

Des gestes pour la nature à Paris

Ne prélevez ni têtards, ni grenouilles, ni tritons. Tous les amphibiens sont intégralement protégés en France (arrêté du 19 novembre 2007), à l'exception de la grenouille verte *(Rana kl. esculenta)* et de la grenouille rousse *(Rana temporaria)* protégées partiellement.

Ne prélevez pas de plantes sauvages qui font partie de l'équilibre fragile de cet écosystème, servant d'abri, de nourriture et de lieux de ponte à la faune.

Ne relâchez pas d'espèces exotiques qui peuvent s'avérer envahissantes.

Ne déversez pas de produits toxiques dans les égouts pouvant polluer les eaux des milieux naturels.

L'échelle des espèces animales et végétales n'a pas été respectée.

Préserver ces milieux

La biodiversité parisienne, riche de plus de 1 600 espèces animales, 1 000 espèces végétales et 1 000 champignons et lichens, doit être préservée.

Réseau de surveillance, nouveaux espaces pour la faune et la flore, adaptation des projets d'aménagements urbains, actions éducatives… la Ville de Paris s'engage à protéger la diversité des espèces et de leurs habitats, y compris les espèces les plus banales menacées par la disparition de leurs habitats.

Vous aussi pouvez agir au quotidien pour garantir le maintien et le développement de la biodiversité à Paris.

Jean-Claude Dejean

Pour en savoir plus :
www.paris.fr

Découvrez les coins de nature à Paris au travers des Sentiers écologiques, des Sentiers Seine, des dépliants de découverte écologique des bois parisiens. Participez aux journées, ateliers, sorties et conférences du Service de l'Écologie Urbaine.

Toute l'info sur la ville !
paris info Le 3975 Paris.fr
*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur